

Chambre des représentants – Commission de l'Infrastructure
Réunion du 1^{er} février 2010 – Extrait du compte rendu intégral (CRIV 52 – COM 0769)

12 Question de Mme Zoé Genot à la ministre de la Fonction publique et des Entreprises publiques sur "la mise en exploitation de la halte Arcades à Watermael-Boitsfort" (n° 18391)

12.01 Zoé Genot (Ecolo-Groen!): Monsieur le président, madame la ministre, la halte "Arcades" à Watermael-Boitsfort, prévue au Plan régional de développement depuis 2001, a été aménagée par Infrabel lors d'un long chantier qui s'est déroulé entre 2005 et 2009. Des quais ont été mis en place ainsi que des escaliers et des ascenseurs pour y accéder. Pendant de longs mois, la lourdeur des travaux a été supportée par les riverains. Les travaux sont terminés depuis mars 2009 et les aménagements apportés au site sont prêts à être exploités.

Lors de soirées d'information organisées par Infrabel en mai 2005, il avait été indiqué aux autorités communales et aux riverains que la halte "Arcades" serait mise en service en 2012. Or, selon certains échos et déclarations dans la presse de responsables de la SNCB, cette halte ne serait pas exploitée avant 2016. Certains vont jusqu'à se demander si elle sera exploitée un jour et si elle est vraiment utile.

Madame la ministre, qu'en est-il exactement?

Confirmez-vous que la halte "Arcades" à Watermael-Boitsfort sera bien mise en service en 2012, comme annoncé par Infrabel?

Dans la négative, pour quand exactement est prévue la mise en service de cette halte?

En attendant la mise en service du RER, comptez-vous exploiter la halte "Arcades" dans le cadre de l'actuelle ligne 26?

12.02 Inge Vervotte, ministre: Monsieur le président, chère collègue, les échos que vous avez entendus sont corrects: la SNCB ne sera effectivement pas en mesure de desservir la halte "Arcades" avant plusieurs années. Les travaux du point d'arrêt "Arcades" proprement dits sont effectivement terminés depuis plusieurs mois. Néanmoins, la mise en place d'un service de train comportant un arrêt à cet endroit intègre d'autres composantes du projet RER.

En effet, les travaux à la courbe de liaison entre la ligne 26 et la ligne 161 vers Etterbeek n'ont pu être réalisés simultanément en l'absence de permis. Aujourd'hui, le permis ayant été délivré, les travaux pourront commencer au printemps 2010 et s'étendront jusqu'au début 2014. Jusqu'à cette date, l'organisation du trafic voyageurs en relation directe avec Etterbeek sur la ligne 26 et le Quartier européen, en plus avec arrêt à "Arcades", n'est pas possible.

12.03 Zoé Genot (Ecolo-Groen!): Madame la ministre, nous avons l'impression d'être dans la fameuse émission "Les travaux inutiles". En effet, des investissements importants ont été faits à partir de 2005 pour parvenir à terminer cette station en 2009 et finalement elle ne sera pas utilisée avant 2014. Cela paraît assez fou de mobiliser de l'argent et de réaliser des travaux de cette ampleur pour ne rien en faire pendant cinq ans!

Sans compter que d'autres travaux sont exécutés sur la commune, il deviendra difficile de persuader les riverains que ces travaux sont utiles si, dans les faits, ils remarquent des stations terminées et inutilisées. Cette situation est indéfendable auprès de la population.

12.04 Minister Inge Vervotte: Ik begrijp uw woede in verband met dat punt. Het is natuurlijk geen excuus – of misschien wel – dat we hebben moeten wachten op goedkeuringen, wat niet onze verantwoordelijkheid is. Ik zal aan de NMBS en Infrabel vragen om na te gaan of het toch niet mogelijk is het probleem te verhelpen. Het zal niet evident zijn. Hoe dan ook, ik heb begrip voor uw betoog en ik zal vragen aan de NMBS en Infrabel om het te herbekijken.

12.05 Zoé Genot (Ecolo-Groen!): Madame la ministre, je vous réinterrogerai donc dans six mois en espérant que vous m'apporterez de meilleures nouvelles.